

EPISODE 6

Le, ou la, journaliste Jo :

- Alors, il existe un dossier dans cette mairie où l'architecte qui a fait l'étude avant l'appel d'offres et en vue de cet appel d'offres est aussi celui qui s'est vu confier les travaux.

L'interviewé ou interviewée In :

- C'est tellement gros que personne ne croira que c'est vrai. Et pourtant c'est vrai !

Jo : - C'est donc le dossier de la Maison des Solidarités en haut du parc municipal, le seul du centre ville ?

In : - Ne dites jamais que je vous l'ai dit. De toute façon je dirai que vous mentez.

Jo : - Mais alors, y-a-t-il eu un appel d'offre pour choisir l'architecte des travaux ?

In : - Je n'en sais rien. Il n'y a rien de cela dans le dossier du permis de construire.

Jo : - Le permis de construire la Maison des Solidarités ?

In : - Non, le permis de démolir tous les beaux aménagements de la Maison des Solidarités encore neufs et payés avec l'argent public et celui de construire, toujours avec l'argent public, quelque chose que vous ne croirez jamais !

Jo : - C'est quoi, donc ? Une crèche ? Un foyer pour les personnes âgées ? Une maison médicale ? Un centre de loisirs intergénérationnel ? Des salles pour la formation permanente ? Pour l'alphabétisation ? Pour l'aide aux devoirs ? Enfin, quelque chose qui manque dans la commune et qui rendra service à ses habitants, puisque c'est de l'argent public !

In : - Non, pas du tout. D'ailleurs vous ne devinerez jamais. C'est tellement insensé ! Car, oui, tout ce que vous avez suggéré manque toujours cruellement dans la commune. Mais, c'est l'heure ! Je vous rappellerai pour nous revoir.